COMMUNE de CORMERAY (Commune de l'Agglomération Blaisoise)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Joël PASOUET, Maire.

Date de Convocation: 10/06/2024

Nombre de conseillers en exercice : 17 Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de votants : 13

Présents: Joël PASQUET (Maire), Eric MARTINET (Maire-adjoint), Evelyne TROISPOUX (Maire-adjoint), Marie-Line BLANCHET, Bertrand BRIOT, Cédric IWANCZUK, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Daniel RENVOIZE.

Absents excusés :

Jean-Louis MARTINEZ qui donne procuration à Patricia LEHOUX Jennifer REVELUT qui donne procuration à Pascale PASQUET Jean-Michel BLAITEAU qui donne procuration à Daniel RENVOIZE Eliane HENRIOT qui donne procuration Evelyne TROISPOUX Jérôme CLIMENT

Absents: Jean-Ephrem MILLIASSEAU Isabelle CHAMPION-POIRETTE

Evelyne BASTIDE

1) Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance

Cédric IWANCZUK est désigné comme secrétaire de séance

- Rappel des actes pris dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil au Maire
 RAS
- 3) Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du Conseil du 23/05/2024 est approuvé à l'unanimité

4) <u>Délibération 2024-027 portant sur la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe</u>

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes de : secrétariat général de mairie

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2024, pour assurer les fonctions de secrétaire général(e) de mairie.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe, relevant de la catégorie hiérarchique C

L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique :

Cet agent assurera les fonctions de secrétaire général(e) de Mairie à temps complet.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

à l'unanimité

- **Décide** d'adopter la proposition du Maire,
- **Décide** d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.
- Dit que les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et notification.
- 5) <u>Délibération 2024-028</u> convention de groupement de commandes pour l'assistance a maitrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces et équipements publics communaux et communautaires bâtis ou non bâtis

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

à l'unanimité

- **Décide** d'autoriser le maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'assistance à maitrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces et équipements publics communaux et communautaires bâtis ou non bâtis, proposée par Agglopolys.

6) Préparation des Elections Législatives 2024

Tableau des permanences à réaliser en fonction des dispos de chacun

7) Cérémonie de dépôt de gerbe du 18 juin

La cérémonie aura lieu le 18 juin à 10h au monument aux morts.

⇒ Point sur les divers dossiers en cours

Loi APER – calendrier ZAER

Demande de report – réunion publique toujours à planifier

Projet réhabilitation ancienne école des filles

- → Concernant le 1^{er} lot (travaux de maçonnerie), l'entreprise a été retenue, les travaux pourraient « potentiellement » commercer rapidement : la durée des travaux et les prévisions météorologiques seront déterminants pour déterminer la date de commencement.
- → Le 2^{ème} lot concernant la couverture a été classé sans suite pour motif d'infructuosité Nous allons pouvoir consulter plusieurs entreprises hors marché public.
- → Le 3^{ème} lot concernant les menuiseries (portes, fenêtres ...) a été classé sans suite pour motif d'infructuosité (seule offre reçue jugée inacceptable car dépassant le budget estimé de plus de 180%). Une nouvelle consultation va être lancée mais pour une partie seulement des menuiseries.

Projet boulangerie

Les diagnostics Amiante et Plomb avant travaux ont été réalisés.

Le devis concernant les prestations du maître d'œuvre a été fourni

Projet ancienne poste

Le projet de construction de crèche va finalement être déplacé et devrait se faire sur une partie de l'espace qui était réservé aux maisons « âge et vie »

Projet école – Décret tertiaire

En attente de retour du maître d'œuvre. Des choix concernant le mode de chauffage seront à faire.

Jardin du souvenir à paysager

Le jardin du souvenir a été complètement « paysagé »

Végétalisation de l'ancienne cour de l'école

Rappel:

Une fois les travaux de réhabilitation de l'école des filles terminée, il faudrait envisager de végétaliser l'ancienne cour de l'école. Plusieurs idées « fleurissent » mais il faudrait faire appel à un maitre d'œuvre spécialisé dans la « végétalisation » car il ne faudrait pas faire n'importe quoi.

Travaux logement au-dessus de l'école

Rappel:

Des travaux de « rafraichissement » du logement situé au-dessus de l'école étaient prévus mais un contre-temps indépendant de notre volonté va nous obliger à faire refaire des devis.

Système de Vidéoprotection – réunion avec gendarmerie

Le dossier de demande d'autorisation auprès de la Préfecture est pratiquement finalisé ainsi que le dossier de demande de subvention . Une réunion publique sur la sécurité va être programmée avec la gendarmerie afin de faire le point avec la population de Cormeray.

Remise en état des hydrants

Rappel:

La commune de Cormeray dispose de 45 hydrants sur son territoire et 7 hydrants supplémentaires à moins de 400 mètres des limites communales. Sur ces 52 hydrants 63% ont un débit supérieur à 60m3/h. Cependant en l'absence de tests sur les hydrants, il n'a pas pu être confirmé l'état actuel de ces derniers.

De plus, aucun point d'eau naturel ou artificiel n'a été identifié sur le secteur de l'étude.

D'après l'Etude de Défense Incendie, effectuée par Altéréo, la couverture de la commune est satisfaisante sur la majorité du territoire. Il a cependant été identifié 12 zones nécessitants la création d'une citerne souple.

Plusieurs de nos hydrants sont à remettre en état et à repeindre. Ils vont tous devoir être numérotés. URGENT!

Travaux à refaire sur la traversée du bourg (RD956)

Rappel:

Le passage ininterrompu des camions a mis à mal la D956, les travaux réalisés, il y a à peine 4 ans n'ont pas résisté. A certains endroits la chaussée s'affaisse, autour

de plusieurs avaloirs un faïençage très important est apparu, il y a un « léger » problème sur dernier plateau surélevé, à la sortie de Cormeray côté Contres.

Un RDV va être pris avec le Conseil Départemental, notre maître d'œuvre et l'entreprise Eurovia.

⇒ A suivre

Espace de convivialité – Bibliothèque

Rappel:

Le projet de boulangerie va nous amener à, une nouvelle fois transférer la bibliothèque, mais pour la transférer il va nous falloir remettre en état le logement de « la maison d'Hélène ». Cela ne pourra se faire qu'après le passage de la DLP (Direction de la Lecture Publique).

Il va nous falloir changer la destination des bâtiments et surtout des bras pour effectuer le déménagement et l'aménagement.

⇒ A suivre

PCS à rédiger

Rappel:

Chaque commune est sensée avoir rédigé un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), ce qui n'est pas encore le cas de CORMERAY.

AXA propose d'aider les commune à réaliser ce document suivant des modèles déjà structurés.

⇒ A voir avec notre interlocuteur chez AXA

Travaux route de Chery

Les travaux ont été réalisés : il reste à mettre en place les panneaux de limitation de tonnage et faire élaguer les arbres du domaine de la Coque qui dépassent sur la route.

⇒ A étudier rapidement

Calcul longueur de voirie pour DGF

Rappel:

Nous avons un « tableau de classement des voies communales » qui nous permet de connaitre (à peu près) la longueur des voies communales mais celui-ci n'est pas complètement à jour car plusieurs voies ont été créées depuis la dernière mise à jour.

Afin que notre DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) soit calculée au plus juste, il va falloir mettre à jour ce tableau.

⇒ A mettre à jour dès que possible

Travaux de peinture salle des fêtes

Rappel:

Des travaux de « rafraichissement » de la salle des fêtes étaient prévus mais un contre-temps indépendant de notre volonté va nous obliger à faire refaire des devis.

⇒ Nouveau devis à demander

Réparation du portail du cimetière

- o Passage de l'expert le 1^{er} juillet
- ⇒ Devis signé mais en attendant on ne fait rien

Nids de poules route de Juchepie et de l'Ormeau

Plusieurs nids de poules sont entrain de se former route de Juchepie et l'Ormeau

⇒ Voir avec la commission travaux

Abri bus de Chery

- o Busage du fossé à réaliser
- O Zébra devant l'abri bus à réaliser
- Signalement de l'abris bus a réaliser de façon plus prononcée (abri bus en verre)
- o Etudier la possibilité de poser un panneau (Chery Commune de Cormeray)
- ⇒ Demande d'assistance effectuée auprès de l'ATD

Ecolieu et plan d'eau + chèvrerie

Le permis de construire a été déposé et accepté, en espérant qu'il va aboutir.

L'information concernant les problèmes d'inondations de Cheverny lors de pluies importantes a été remontée au Syndicat du Beuvron et à Agglopolys.

⇒ Pourquoi pas mettre en place une retenue d'eau ?

Projet fête de septembre

La date du 21 Septembre a été retenue pour la fête au village

- Réunion de la commission fêtes et cérémonies à prévoir rapidement
- ⇒ Questions diverses

RAS

Le Conseil est levé à 22h40

Liste des délibérations prises lors de la séance du Conseil Municipal du 13//06/2024 à 19h30

Date du Conseil	Numéro	Objet de la délibération
13/06/2024	2024-027	Délibération 2024-027 portant sur la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
13/06/2024	2024-028	Délibération 2024-028 convention de groupement de commandes pour l'assistance a maitrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces et équipements publics communaux et communautaires bâtis ou non bâtis

Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 23/05/2024 19h30

Signatures

Signatures

Joël	Eric
PASQUET	MARTINET
Maire	(Maire-adjoint)
Evelyne TROISPOUX (Maire- adjoint)	Jean-Michel BLAITEAU (Maire-adjoint)
Evelyne	Marie-Line
BASTIDE	BLANCHET
(Conseillère)	(Conseillère)
Bertrand BRIOT (Conseiller)	Isabelle CHAMPION- POIRETTE (Conseillère)
Jérôme	Eliane
CLIMENT	HENRIOT
(Conseiller)	(Conseillère)
Cédric	Patricia
IWANCZUK	LEHOUX
(Conseiller)	(Conseillère)
Jean-Louis	Jean-Ephrem
MARTINEZ	MILLIASSEAU
(Conseiller)	(Conseiller)
Pascale	Daniel
PASQUET	RENVOIZE
(Conseillère)	(Conseiller)
Jennifer REVELUT (Conseillère)	